

# Le casque à bandeaux du lac Léman au Musée national suisse

Autor(en): **Bouffard, Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte = Revue suisse d'art et d'archéologie = Rivista svizzera d'arte e d'archeologia = Journal of Swiss archeology and art history**

Band (Jahr): **10 (1948-1949)**

Heft 3-4

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-650519>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Le casque à bandeaux du lac Léman au Musée national suisse

PAR PIERRE BOUFFARD

(PLANCHES 59-64)

Qu'il s'agisse de tombes franques, burgondes ou alamanes, ce sont presque toujours les mêmes éléments qui composent le mobilier funéraire du haut moyen âge. Selon sa condition et son état, le mort était enterré avec son habillement complet, ses armes et ses bijoux; parfois on déposait aussi à ses pieds, plus rarement près de sa tête, des récipients de terre cuite ou de verre. De l'habillement seules nous sont parvenues les parties incorruptibles, comme les garnitures de ceinture, les ferrets, les fibules et les accessoires divers. A la ceinture pendait une trousse avec briquet, couteau et pincettes. A côté du mort, on retrouve ses armes, épée à double tranchant ou spatha, épée courte à un seul tranchant ou scramasaxe, pointes de javelot, francisque et angon. Les armes défensives comprennent le bouclier, dont on ne retrouve que l'umbo de métal et, chose beaucoup plus rare, le casque.

Les casques de l'époque des migrations sont en effet très peu nombreux; le compte en est rapidement établi. On a bâti de nombreuses hypothèses pour expliquer la rareté de ces objets, dont on ne connaît qu'une quinzaine d'exemplaires alors qu'on a découvert et fouillé des milliers de tombes. A vrai dire une seule explication est plausible: le casque était uniquement l'apanage des chefs ou de guerriers de haute lignée. Certains textes montrent en outre que cet attribut était une exception même parmi les personnages de rang. Agathias, décrivant l'armement d'une armée franque qui fut vaincue sur les bords de la Vistule par Narsès en 553, dit: «L'armement de cette nation est fort simple. Il est tel qu'il n'exige point d'artisans spéciaux de divers genres. Ceux qui s'en servent peuvent aisément faire eux-mêmes des réparations nécessaires. Ils ne paraissent connaître ni cuirasse ni cnémides. La plupart d'entre eux ont la tête découverte. Il en est pourtant, en petit nombre, qui combattent coiffés de casques»<sup>1</sup>.

## LE CASQUE DU LAC LÉMAN

En Suisse, on n'avait découvert jusqu'à récemment aucun casque, ni dans les tombes burgondes ni dans les tombes alamanes<sup>2</sup>. Mais en 1940, le Musée national suisse faisait l'acquisition d'un casque provenant d'une succession et dont l'existence était encore inconnue<sup>3</sup>; on ignore également

<sup>1</sup>) Agathias, II, 5, in *Corpus scriptorum historiae byzantinae*, éd. de Bonn, p. 73. Cf. également Grégoire de Tours, IV, 42 et V, 48.

<sup>2</sup>) Nous devons toute notre reconnaissance à M. le professeur E. Vogt, conservateur au Musée national suisse, de nous avoir laissé l'honneur de la publication de la pièce acquise par ce musée.

<sup>3</sup>) Musée national suisse, N° P 38 925. *Schweizerisches Landesmuseum in Zürich*, 47.-52. Jahresbericht, 1938-1943, Zürich 1944, p. 54, fig. 5.

le lieu et la date de la trouvaille. Un seul fait est certain: il a été ramené à la surface du lac Léman par une drague, à l'embouchure du Rhône. Ce casque provient donc sans doute d'une tombe située à proximité du Rhône et entraînée par le courant.

A son arrivée au Musée national, le casque était couvert d'une carapace de sable et de boue durcie qui masquait la plus grande partie du décor et tous les détails de sa structure (pl. 3, a, b). Les parties de fer avaient particulièrement souffert du contact de l'eau, tandis que les éléments de bronze, après nettoyage, sont réapparus dans leur état primitif. Le préparateur a pu redonner au casque son aspect original (pl. 59 et 60, a-d) d'autant plus qu'il n'avait subi aucune déformation de par son séjour dans la terre et dans l'eau. Seules certaines parties de la calotte ont dû être complétées; les jugulaires ont été reconstituées d'après celles d'autres casques; le bandeau circulaire est intact, mais le cuir qui devait en garnir l'intérieur avait naturellement disparu.

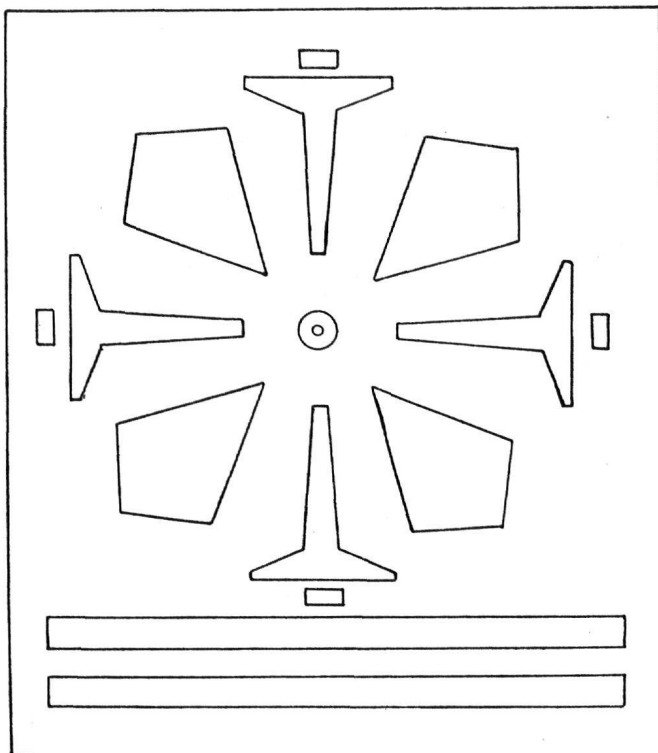


Fig. 1. Schéma des divers éléments du casque

## LA CONSTRUCTION

Le casque se compose de deux parties distinctes: la première, en fer, forme la calotte proprement dite; la seconde, en bronze, constitue l'armature qui soutient les différentes pièces qui sont au nombre de seize (fig. 1).

La calotte comprend quatre plaques de fer en forme de losanges, aux côtés incurvés, rivés à leur base à un cerceau, de fer également, sur lequel repose toute la construction du casque. Les quatre plaques sont incurvées vers le sommet. Le bandeau ellipsoïdal de fer est d'une seule pièce de 30 cm de longueur et de 3,5 cm de largeur; ses deux extrémités sont rivées à l'arrière du casque par un seul rivet de bronze rouge (pl. 60, d).

Les plaques de fer incurvées vers le haut, sont réunies entre elles par des bandeaux de bronze en forme de T renversés, fixés à chaque plaque par six rivets de bronze. Ces équerres, les bandeaux proprement dits, sont elles-mêmes réunies au cerceau de fer, auquel elles sont fixées par de petites plaques de fer au moyen de deux rivets de cuivre sur le bandeau et de deux rivets de bronze sur l'équerre (fig. 2 et pl. 62c). Il est intéressant de remarquer que ces petites plaques de fixation sont numérotées de zéro à trois au moyen d'encoches gravées. Notons enfin que les équerres sont réunies au sommet du casque par une virole de bronze fixée par quatre rivets (pl. 61c). Cette virole est surmontée d'une protubérance de bronze, sans doute à l'origine la base du cimier, par une petite plaque de fer rivée à l'intérieur.

L'armature a pour but à la fois de réunir les plaques de fer entre elles et de donner plus de solidité à toute la monture. Elle est en même temps la seule partie décorée de l'ensemble.

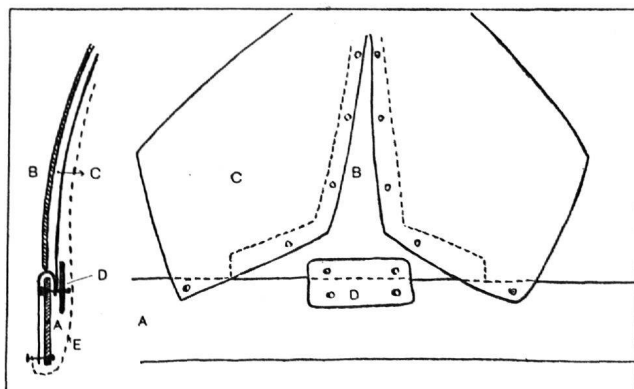


Fig. 2. Schéma de fixation

## L'ÉLÉMENT DÉCORATIF

La partie la plus importante du casque, au point de vue archéologique et histoire de l'art, est sans contredit le bandeau circulaire de bronze, sur lequel se concentre presque tout le décor. A l'arrière du casque, ce bandeau est rivé au bandeau de fer, sur lequel il est recourbé en haut (fig. 2), ne laissant ainsi apparaître que 3,6 cm des 4 cm de sa largeur totale. Toute la partie inférieure, comme celle du bandeau de fer, est percée d'une série de trous qui servaient à fixer la matelassure qui garnissait l'intérieur du casque et, peut-être – ce qui est impossible à prouver – un couvre-nuque. C'est également à ces trous qu'étaient fixés à l'origine les jugulaires, entièrement reconstituées sur notre casque (pl. 59). En avant, le nasal et les orbites sont légèrement indiqués, mordant dans le décor (pl. 59).

Le décor au repoussé est obtenu au moyen de poinçons, de matrices et de molettes; il est divisé en une zone en largeur et en trois zones en longueur, ce qui donne en tout trois champs limités par un cadre de perles (fig. 3 et pl. 62, a). Les trois champs portent le même décor qui se poursuit d'une zone à l'autre, coupé seulement par les cadres. Il est composé d'un rinceau simple à équidistances de 3,5 cm environ, entrelacé avec une ligne brisée opposée, dont la partie supérieure est formée de perles allongées. Aux angles supérieurs et inférieurs de la ligne brisée pendent des grappes de raisins à cinq ou sept grains chacune. De chaque côté des grappes inférieures se tiennent deux oiseaux qui s'apprêtent à picorer. Ils sont assis sur leur queue plutôt que debout sur leurs pattes recourbées et sont munis de longs becs épais, légèrement recourbés. Au-dessous de leur tracé, le rinceau et la

ligne brisée sont doublés d'une ligne de perles qui s'interrompent au-dessus de la têtes des oiseaux. Entre le rinceau et la ligne brisée et au-dessus de celle-ci, les vides sont comblés par des motifs oculés et par des cercles centrés, dont les quatre de droite, dans chaque champ, sont reliés deux à deux par un trait simple.

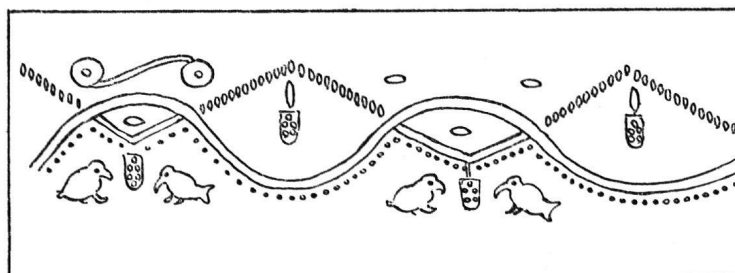


Fig. 3. Le décor du bandeau du casque de Léman

Les quatre bandeaux de l'armature sont décorés d'éléments géométriques incisés, alternant avec la disposition symétrique des rivets de fixation de la calotte. La tête du T frontal est marqué par un carré au triple tracé pointillé, dont les angles du centre des diagonales portant chacun trois cercles tracés au poinçon (pl. 60c). Sur les bords du bandeau court une bande de triangles isocèles placés bout à bout et proportionné à la largeur du bandeau; ils sont également formés de trois lignes pointillées. Des cercles, par groupes de trois ou de quatre, sont disposés, soit au sommet des triangles, soit dans l'espace losangé resté vide. Le bandeau antérieur comporte, en plus des éléments énumérés, des chevrons imbriqués, qui garnissent l'intérieur des triangles (pl. 60c). Le bandeau postérieur porte le même décor moins les chevrons (pl. 60d).

## LES CASQUES A BANDEAUX EN EUROPE

Le casque du Léman appartient au type des casques à bandeaux, « Spangenhelme », les seuls que l'on ait trouvé dans les tombes du haut moyen âge. On connaît également ces casques sous la dénomination de casques du type de Baldenheim, du nom du premier casque à bandeaux connu et publié.

Jusqu'à ce jour, à notre connaissance, on peut citer seize casques à bandeaux répartis dans toute l'Europe comme suit: France: Vézeronce, près de Grenoble; Châlons sur Saône; le casque du Metropolitan Museum (pl. 63 a) qui proviendrait de la Saône. Italie: Torricella Peligna, près de Chieti; Monte Pagano (Giulanova). Dalmatie: St-Vid, près de Metkovic (deux exemplaires). Allemagne: Gammertingen, près de Sigmaringen; Gültlingen, dans le Wurtemberg; Planig, dans la Hesse rhénane (pl. 63 b), Stössel, dans la Saxe (pl. 64 b) et un exemplaire connu sous le nom de casque de St-Pétersbourg, actuellement encore à Leningrad, mais très probablement trouvé en Allemagne du Sud. Slovaquie: Dolnie Semerovce (deux exemplaires). Alsace: Baldenheim. Suisse: lac Léman.

En dehors de ces casques complets ou facilement reconnaissables, il faut encore citer quelques fragments, intéressants pour la dispersion, soit le casque de Tuna dans le Gotland, les fragments provenant d'une sépulture de Broasen en Suède et la jugulaire trouvée dans le cimetière de Szentcs-Berekhat en Hongrie. L'ère de dispersion s'étendrait donc approximativement des rives de la Baltique aux rives de l'Adriatique et de la vallée du Rhône au bassin carpathique.

Les premières études d'ensemble consacrées à ces objets sont celles de Gröbbels, Henning, Ebert et du baron de Baye<sup>4</sup>, suivies plus tard de celles de Alföldi, Werner et Holmquist<sup>5</sup>. Les casques fragmentaires de Dolnie Semerovce (Vallée Del'Ipel, Slovaquie), trouvés en 1935, n'ont fait l'objet d'une publication complète et comparative du Prof. Jan Eisner qu'en 1946<sup>6</sup>.

Cependant, depuis la publication de Henning, on a retrouvé cinq nouveaux casques, dont les deux de Slovaquie ont été publiés intégralement, tandis que les trois autres n'ont pas fait l'objet de monographies très détaillées. Ce sont les casques de Planig, de Stössel et du Metropolitan Museum. Le casque de Stössel (pl. 63 b) a été trouvé en 1939<sup>7</sup>, celui de Planig (pl. 64, a, b), découvert en 1940, a été publié par Kessler<sup>8</sup>. Le casque du Metropolitan Museum of Art à New-York (pl. 62 e, 63 a, 65), a été reproduit pour la première fois dans le catalogue de l'exposition de Baltimore en 1948<sup>9</sup>.

Malgré la très grande dispersion géographique des casques, il est frappant de remarquer leur très grande parenté, à quelques détails près. Tous sont composés des mêmes éléments que celui du Léman et tous portent un décor sur le bandeau circulaire, décor qui varie de l'un à l'autre, mais qui offre pourtant le même style et les mêmes thèmes de base.

Nous ne voulons pas entrer ici dans les détails de la construction ou de la décoration de chacun de ces casques, d'autres l'ont déjà fait avec abondance et l'étude de M. Post reprendra la question dans son ensemble, avec tous les détails nécessaires. Ce serait d'ailleurs répéter la description que nous faisons plus haut du casque du Léman<sup>10</sup>. Nous noterons cependant quelques analogies et quelques différences. Tous les casques comprennent une calotte de fer, argenté ou non, et une armature de cuivre ou de bronze doré. Tous, sauf celui de St-Vid II, ceux de Dalmatie et celui du Léman, sont composés de six bandeaux. Leur forme, excepté pour celui de Gültlingen et ceux de Dalmatie, qui sont sphériques comme le nôtre, est légèrement allongée et conique. Aucun n'a été trouvé avec les jugulaires fixées, qui peuvent être considérées comme jugulaires ou comme oreillères.

Le décor du bandeau circulaire de bronze se divise en trois groupes:

1° Scène de chasse	Châlons
2° Médaillons	St-Vid I, Baldenheim
3° Rinceaux ou arbustes et oiseaux	tous les autres

<sup>4</sup>) J. W. Gröbbels, *Das Reihengräberfeld von Gammertingen*, Munich 1905. – R. Henning, *Der Helm von Baldenheim und die verwandten Helme des frühen Mittelalters*, Mitt. d. Ges. f. Erhaltung d. gesch. Denkmäler im Elsaß, XXI, 1906, p. 268–355. – M. Ebert, *Die frühmittelalterlichen Spangenhelme vom Baldenheimer Typus*, Präh. Zeitschr., I. Bd., 1909, p. 65 sqq. – Baron de Baye, *Les casques de l'époque barbare et leur répartition géographique en Europe*, Mém. soc. nat. des ant. de France, LXIX, 1909, p. 23 sq., LXX, 1910, p. 104 sqq.

<sup>5</sup>) A. Alföldi, *Eine spätromische Helmform und ihre Schicksale im germanisch-romanischen Mittelalter*, Acta archaeologica, V, 1934, p. 99–144. – J. Werner, *Münzdatierte austrasische Grabfunde*, Berlin und Leipzig 1935, p. 66–68. – W. Holmquist, *Kunstprobleme der Merowinger Zeit*, Stockholm 1939, p. 128–141.

<sup>6</sup>) J. Eisner, *Dve prilby typu baldenheimskeho z poipli*, Historica slovac, III/IV, 1945/46, p. 1 sqq. – Dans ce travail, suivi d'un excellent résumé en français, l'auteur ne se contente pas d'étudier les deux casques slovaques; il reprend toute la question de l'origine et de la chronologie de ces objets. Ces deux casques avaient été brièvement publiés par le même auteur dans IPEK 13, 1940, p. 145–148, pl. 68–70.

<sup>7</sup>) K. Ziegel, *Die Thüringer der späten Völkerwanderungszeit im Gebiet östlich der Saale*, Jahresschrift für die Vorgeschichte der sächsisch-thüringischen Länder, XXXI, 1939, pl. XVI.

<sup>8</sup>) P. T. Keßler, *Merowingisches Fürstengrab von Planig in Rheinhessen*, Mainzer Zeitschrift, XXXV, 1940, p. 1–12, fig. 3–7, pl. I, II, 2, 3. – C'est à l'amabilité de M. le professeur H. Kühn que nous pouvons de pouvoir reproduire ici les casques de Planig et de Stössel.

<sup>9</sup>) *Early christian and byzantine art. An exhibition held at the Baltimore Museum of Art, 25 April–22 June 1947*, N° 350, pl. XLVII. – M. Grancsay, conservateur des collections d'armures du Metropolitan Museum of Art, New York, qui prépare la publication de ce casque, a eu l'amabilité de nous en faire tenir quelques excellentes photographies et ceci nous est d'autant plus précieux que son décor est très proche du décor du casque trouvé dans les eaux du lac Léman. – Ce casque N° 42,50.1 du Metropolitan Museum provient de l'ancienne collection C. H. Mackay; il aurait été trouvé dans la Saône.

<sup>10</sup>) P. Post, *Die Spangenhelme der Völkerwanderungszeit*, IPEK., Vol. 17/18, 1943–1949. – Cette étude du directeur des collections de l'arsenal de Berlin considère le problème sous l'angle de l'histoire du costume.

Le décor des bandeaux de l'armature est partout composé de triangles, hâchés ou non. Les plaques de fer, en fort mauvais état de conservation dans la plupart des cas, ne semblent pas avoir été décorés si ce n'est sur le casque de Monte Pagano qui porte des figures humaines et animales gravées en pointillé sur ces plaques. Ces figures se retrouvent encore, en un dessin beaucoup plus grossier, sur le casque de Dolnie Semerovce II, dont toute la surface extérieure est également décorée d'écaillés gravées.

De tous les casques connus jusqu'à ce jour, c'est celui du Metropolitan Museum qui se rapproche le plus du nôtre, par son décor, et, malgré ses six bandeaux, par son allure générale. Quelques détails pourtant l'en distinguent; ils sont très typiques de cet art de l'époque des migrations, composé d'éléments classiques auxquels se mêlent presque toujours des éléments orientaux ou païens. C'est sur ce mélange d'ailleurs que s'appuie toute la question de l'origine de ces casques.

Sur le bandeau du casque de New-York court également un rinceau simple coupé non pas d'une ligne brisée, mais d'accolades, auxquelles sont suspendues des grappes de raisins disposées comme sur notre casque et flanquées également d'oiseaux picorants (pl. 62 c). Si les éléments oculés et les cercles font défaut, nous devons par contre signaler deux autres détails en apparence anodins mais dont l'importance, croyons-nous, ne doit pas être négligée pour déterminer le centre exact de fabrication de ces objets.

Le rinceau, simple pampre de vigne en général, s'est transformé ici en un long serpent ondoyant dont la gueule est nettement marquée à chaque extrémité, sans d'ailleurs que nous puissions en indiquer le nombre d'après les photographies mises à notre disposition. Enfin, et c'est là certainement le seul cas connu pour ces casques, la petite zone inférieure, délimitée par les rangs de perles allongées, est garnie de longs poissons au corps couvert de croisillons ou d'arêtes stylisées. Ces poissons rappellent certains encadrements de plaques burgondes, comme celles de Daillens, de Lavigny ou de Cossonay<sup>11</sup> et plus exactement encore les poissons inférieurs de la célèbre plaque de La Blame représentant l'Entrée du Christ à Jérusalem<sup>12</sup>.

## ORIGINE DES CASQUES A BANDEAUX

Cependant, malgré certaines différences de détails et la très grande ère de diffusion géographique de leur lieu de trouvaille, ces casques ont une telle parenté que l'on peut affirmer qu'ils proviennent tous d'un même centre de fabrication que l'on situe en général dans le sud-est de l'Europe, sur les bords de la mer Noire<sup>13</sup>, où une industrie florissante du métal est connue bien avant l'arrivée des Goths qui n'en furent que les propagateurs. Ces ateliers d'ailleurs continuèrent certainement à travailler selon l'ancienne tradition, sous la domination des nouveaux arrivants.

Si les ateliers peuvent être fixés avec plus ou moins de précision et de preuves sur les bords de la mer Noire, il n'en reste pas moins vrai que ces casques, tant par leur forme et leur construction, que par le style de leur ornementation, résultent d'influences diverses qui se sont mêlées pour donner naissance à un type nouveau. C'est là un procès très courant dans les arts appliqués du début du haut moyen âge.

La forme d'abord ne correspond nullement à la forme des casques antiques<sup>14</sup>, mais bien aux casques orientaux connus non seulement par les peintures de tombes signalées par Ebert, mais

<sup>11</sup>) P. Bouffard, Nécropoles burgondes de la Suisse. Les garnitures de ceinture. Cahiers de préhistoire et d'archéologie, I, Nyon 1945, pl. XXII, 4 et XXIII, 3 et 4.

<sup>12</sup>) En dernier: P. Bouffard, Problèmes d'iconographie burgonde. — Festschrift R. Bosch, Aarau 1947, pl. XIV, 3. Références bibliographiques.

<sup>13</sup>) Voir les ouvrages cités en note 4.

<sup>14</sup>) Erich Kukahm, Der griechische Helm, Marburg 1936.

également par toute une série de monuments classiques sur lesquels sont représentés des guerriers du Proche-Orient. Parmi ces derniers, il en est qui portent des casques à quatre calottes de fer, considérées par Ebert<sup>15</sup>, comme appartenant au premier stade d'un développement typologique à la seconde étape duquel nous trouvons, toujours selon Ebert, un casque à quatre bandeaux trouvé en Egypte<sup>16</sup>. Un casque dit sassanide au British Museum à Londres serait le dernier intermédiaire avant le casque à bandeaux proprement dit. Et pour terminer cette arbitraire typologie, il faudrait y ajouter, au XI<sup>e</sup> siècle, le casque de Chamoson, au Musée national suisse<sup>17</sup>. C'est d'ailleurs à la même origine que l'on fait remonter le type du casque nordique qui ne sera plus pourvu alors que d'un bandeau longitudinal sur lequel viendront peu à peu se greffer des ornements et des crêtes.

Cette typologie, qui d'ailleurs ne correspond pas à une chronologie quelconque, a été fixée différemment par Eisner<sup>18</sup> qui se base sur un certain nombre de casques maintenant classiques. Aux casques du type de Brème auraient succédé ceux de Baldenheim et enfin les casques du type de Bandul de Câmpie (Mezöband).

Les casques du type de Brème<sup>19</sup> sont en fer argenté et comprennent deux côtes entrecroisées au sommet. Selon Behn<sup>20</sup> ce casque remonterait au début du V<sup>e</sup> siècle, tandis que R. Stampfuss<sup>21</sup> le considère comme appartenant aux premières années du siècle suivant.

Deux autres casques se rattachent au type de Brème: ce sont ceux de Bretzenheim et de Trivières en Belgique<sup>22</sup>. Les casques du type de Bandul de Câmpie, trouvés pour la plupart en Europe orientale et centrale, sont cités et décrits par J. Eisner<sup>23</sup> qui les considère comme contemporains de nos casques à bandeaux.

Pourtant ces trois types de casques, tous européens, ont encore ceci de commun, c'est qu'ils appartiennent à un même groupe et à une même origine. Casques postromains ou romains tardifs, ils ont emprunté des éléments et à la tradition classique et aux mouvements nouveaux de l'Orient. Il importe donc de préciser le lieu où se sont mêlés les courants nécessaires à leur création. L'étude de la décoration nous permettra peut-être de déterminer plus exactement les influences et partant les ateliers. Nous essaierons donc de tirer les conclusions nécessaires après avoir examiné le bandeau circulaire des casques du type de Baldenheim.

En ce qui concerne l'ornementation de ces bandeaux circulaires, on a reconnu en général sa très lointaine origine. De nombreux exemples comparatifs furent cités en Grèce ou en Italie, et parmi ces derniers, le plus caractéristique de tous est sans contredit celui du trône de Maximien à Ravenne<sup>24</sup>, dont les montants sont décorés de pampres et d'oiseaux picorant du raisin, dans une disposition identique à celle du bandeau circulaire. Mais l'origine même de ces motifs est orientale et c'est par centaines que l'on peut les retrouver dans le bassin de la Méditerranée. Holmquist<sup>25</sup> cite de nombreux rapprochements possibles soulignant encore dans l'art classique l'influence très ancienne et toujours plus forte de l'Orient. L'art copte fournit de nombreuses comparaisons qu'il n'est plus nécessaire de citer dans tous les détails, un rapide coup d'œil jeté dans un recueil de planches est suffisamment probant<sup>26</sup>.

<sup>15</sup>) O. c., p. 164.

<sup>16</sup>) M. Ebert, Ein Spangenhelm aus Ägypten, Präh. Zeitschr. I, 1909, p. 163-170.

<sup>17</sup>) E. A. Geßler, Der Helm von Chamoson, Schweizerisches Landesmuseum, 37. Jahresbericht, 1928, Zürich 1929, p. 48 sqq. - E. A. Geßler, Der Kalottenhelm von Chamoson, Zeitschr. f. hist. Waffen und Kostümkunde, 1930, p. 121 sqq.

<sup>18</sup>) O. c., p. 31.

<sup>19</sup>) A. Lanke, Ein Spangenhelm aus Bremen, Präh. Zeitschr. XVI, 1925, p. 195-197.

<sup>20</sup>) Germanische Stammeskulturen der Völkerwanderungszeit, Munich 1937, p. 15, pl. 26.

<sup>21</sup>) Mannus 29, 1937, p. 143/144.

<sup>22</sup>) A. de Loë, Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles, 23, 1909, p. 469 sq.

<sup>23</sup>) O. c., p. 31/32.

<sup>24</sup>) Ce trône est reproduit dans toutes les histoires de l'art et dans de nombreuses études sur l'art de Ravenne.

<sup>25</sup>) O. c., p. 133.

<sup>26</sup>) Cf. e. a. O. Wulff und W. F. Volbach, Spätantike und koptische Stoffe aus ägyptischen Grabfunden in den staatlichen Museen, Berlin 1926.



Depuis quelques années, la question de l'origine orientale de nombreux éléments ornementaux ou iconographiques de l'art du haut moyen âge ou même du moyen âge a fait de grands progrès. Plus d'une origine douteuse, il y a quelques années encore, ne peut être contestée aujourd'hui. L'Égypte plus particulièrement prend une place considérable dans ces déterminations grâce aux nombreuses découvertes faites dans les cités des premiers siècles de notre ère, et dans leurs nécropoles.

On peut alors se demander s'il ne faudrait pas également chercher en Égypte l'origine des casques à bandeaux non pas dans l'intention de trouver des ateliers, mais la source des motifs ornementaux. En effet, se basant sur le fait que les bandeaux circulaires portaient des éléments classiques et des éléments orientaux, Ebert et d'autres, comme nous l'avons indiqué plus haut, ont cherché à fixer sur les rives de la mer Noire les ateliers où se fabriquèrent ces casques. L'art copte était alors encore peu connu et les quelques exemples identiques trouvés dans la région de la mer Noire autorisaient les savants du début du siècle à fixer ainsi l'origine de tous les travaux de métal repoussé des premiers siècles.

L'Égypte pourtant, cela est incontestable, était une région beaucoup plus favorable encore aux mélanges d'influences diverses où dominent les tendances classiques et orientales. L'art copte est un magnifique exemple du résultat obtenu; il est à la fois un achèvement et une étape dans le long processus des évolutions. Il a absorbé les éléments orientaux les plus anciens, digéré l'art hellénistique si puissant pour un temps dans le bassin oriental de la Méditerranée et enfin donné naissance à une grande partie de l'art chrétien primitif.

Faut-il donc chercher en Égypte la patrie artistique des casques à bandeaux? L'ornementation n'est pas seule à nous autoriser à admettre cette hypothèse. Dans le développement typologique du casque, dont nous avons esquissé l'évolution selon Ebert<sup>27</sup> et selon Eisner, nous avons déjà fait la même constatation. La voie normale et habituelle des importations semble de plus être marquée par les découvertes de Dalmatie et d'Italie. Il est un point qu'il ne faut pas négliger, c'est celui de la chronologie qui correspond exactement de part et d'autre. Et enfin, certains casques, celui du Monte Pagano et celui de Planig, par exemple, présentent des éléments chrétiens, timides encore il est vrai, mais dont l'origine ne peut pas faire de doute.

Gröbbels<sup>28</sup> cherche à situer dans le midi de la France ou dans la région de Ravenne, les ateliers d'où seraient sortis ces casques. Pourquoi ne pas remonter plus loin dans l'évolution et s'arrêter à de petites étapes intermédiaires? Ses recherches et ses preuves nous conduisent tout naturellement dans le bassin oriental de la Méditerranée, dont l'importance pour l'histoire de l'art n'est plus à prouver.

Il reste enfin un point à éclaircir dans ces considérations. Quelques savants<sup>29</sup> ont recherché dans leurs remarquables études à prouver l'origine romaine de ces casques. Comme le fait très justement remarquer Holmquist<sup>30</sup> il s'agit d'abord de savoir si l'on peut encore appeler romain l'art de la décadence déjà complètement soumis aux influences orientales. De plus, le petit nombre de casques trouvés, outre le fait qu'ils étaient peu portés, semble démontrer une origine plus lointaine.

C'est à une conclusion identique que parvient J. Eisner<sup>31</sup> et sa démonstration très probante l'amène à tirer les conclusions suivantes: « Conformément à l'état actuel des recherches, il est très probable qu'il faut chercher l'origine et la confection des casques du type de Baldenheim, à Antioche et surtout en Égypte ou en un autre endroit subissant de fortes influences de l'art copte, comme par exemple dans la région de l'art ravennat. Si leurs ateliers se trouvaient en Égypte, on exportait de là les casques en Gaule méridionale, la péninsule des Balkans et surtout en Italie. C'est de là

<sup>27)</sup> Ebert, *Frühmittelalterische*, I. c.

<sup>28)</sup> O. c., p. 305q.

<sup>29)</sup> Alföldi, cf. Holmquist, p. 139, et Werner, cf. Holmquist, p. 140.

<sup>30)</sup> O. c., p. 140.

<sup>31)</sup> O. c., p. 36/37.

qu'ils se répandirent ensuite dans les pays plus septentrionaux». <sup>32</sup> Mais à cette voie de mer correspond certainement aussi une voie de terre.

Eisner nous propose donc des solutions qui ne sont en fait que les maillons successifs d'une même chaîne. Pourquoi ne pas remonter alors directement à la source. Il est d'ailleurs fort probable que les arts appliqués ravennats soient des arts d'importation non pas par l'influence du style mais par l'apport des objets eux-mêmes. La question est encore discutée et il ne nous appartient pas de la reprendre ici.

## SITUATION CHRONOLOGIQUE DES CASQUES A BANDEAUX

Se basant sur les comparaisons stylistiques ou sur le mobilier funéraire qui accompagnait certains casques, les différents auteurs qui les ont étudiés les situent entre le V<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> siècle de notre ère.

Deux tombes à casques seulement contenaient une pièce de monnaie permettant une détermination chronologique plus ou moins précise. Ce sont celle de Ermihalyfalva (Hongrie), dont le casque était en fer, qui contenait une monnaie de l'empereur Théodose II (408-451) et celle de Planing qui renfermait une monnaie de Léon I<sup>er</sup> (457-474). Kessler (o. c.) pense donc que la sépulture date de l'an 500 environ. J. Eisner, à la page 38 de son mémoire, en tire cette conclusion «La tombe est très importante pour l'exploration de l'époque à laquelle les guerriers se mirent à porter des casques du type de Baldenheim. Il n'y a pas de doute que ce fut la deuxième moitié du V<sup>e</sup> siècle. La dorure des garde-oreilles du casque de Planig étant fort abîmée, le casque aura été fabriqué bien avant la mort du guerrier avec lequel il fut inhumé. L'analyse des menus éléments décoratifs sur les casques de Baldenheim et la reconnaissance du fait de leur rapports avec les superbes casques de l'époque romaine avancée recouverts de tôle d'argent dorés, nous fait également conclure que leur confection commença déjà au V<sup>e</sup> siècle.» Et J. Eisner de conclure son étude en supposant que les casques de Tchécoslovaquie sont parvenus dans la vallée de l'Ipel avant l'arrivée des Avars c'est-à-dire avant l'occupation de la Pannonie en 568. «Mais on ne saurait exclure la possibilité de leur arrivée dès le V<sup>e</sup> siècle», écrit-il pour terminer.

Se basant soit sur le mobilier funéraire soit sur les comparaisons stylistiques, d'autres érudits ont essayé de donner une date à quelques casques. Les casques du type de Brème, contemporains de ceux de Baldenheim, sont considérés comme appartenant soit au V<sup>e</sup> siècle, soit au début du siècle suivant <sup>33</sup>. Lindenschmidt, o. c., hésite entre la fin du V<sup>e</sup> siècle et le début du VI<sup>e</sup>, tandis que Dittmann remonte au V<sup>e</sup> siècle sans hésitation <sup>34</sup>.

J. Werner, o. c., situe au VI<sup>e</sup> siècle, sinon au VII<sup>e</sup>, la tombe dans laquelle fut trouvé le casque de Bandul de Câmpie. Dans ce même groupe il place les casques de Kertsch qui, selon lui, remonteraient au VI<sup>e</sup> siècle et qui selon W. Arendt se placeraient dans la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle <sup>35</sup>.

En ce qui concerne les comparaisons de style nous devons citer la conclusion de J. Eisner, o. c., p. 32: «En recherchant les analogies parmi les monuments datant de l'époque de l'empire romain et de celle des migrations des peuples, surtout en ce qui concerne les menus motifs ornementaux de nos casques et en les étudiant, je suis parvenu à la conviction que la date des casques du type de Baldenheim doit remonter au cinquième siècle.» Et cet auteur donne ensuite toute une

<sup>32</sup>) Eisner, o. c., p. 37.

<sup>33</sup>) F. Behn et R. Stampfuss, o. c. cf., notes 20 et 21.

<sup>34</sup>) K. H. Dittmann, Ein eiserner Spangenhelm in Kairo, Germania 24, 1940, p. 56, note 8.

<sup>35</sup>) W. Arendt, Zeitschr. f. hist. Waffen und Kostümkunde, Neue Folge 4, 1932 A 49sq.

série de précisions sur les rapports purement ornementaux des casques et des monuments contemporains.

Si nous examinons maintenant comment sont datés les casques du type de Baldenheim, nous constatons que là aussi il existe d'assez grandes variations dans les estimations. R. Henning, o. c., p. 85/86, estime que les casques de St-Vid ont été enterrés en tout cas avant la fin du VI<sup>e</sup> siècle. Il croit même que les casques à bandeaux n'ont pas pu être fabriqués après le VI<sup>e</sup> siècle.

Werner, o. c., auquel on doit les meilleurs travaux de recherche chronologique, situe le casque de Gültlingen après 500 et concorde en cela avec G. Kossinna, o. c., p. 279, tandis que W. Veeck et R. Henning le placent encore au V<sup>e</sup> siècle. J. Werner attribue le casque de Gammertingen au VII<sup>e</sup> siècle et M. Ebert au VI<sup>e</sup>.

Les conclusions auxquelles arrivent la plupart des érudits qui se sont occupés des casques à bandeaux sont donc loin de concorder sur la question de la chronologie. En gros, ces casques se situent, pour eux, entre la fin du V<sup>e</sup> siècle et la première moitié du VII<sup>e</sup>. Comme aucun indice archéologique ne nous permet de dater le casque du Léman, mais que son style le rapproche sans conteste des autres casques à bandeaux, nous pouvons également le placer entre ces deux dates extrêmes.

Un fait pourtant nous permettra de fixer un peu plus exactement sa situation chronologique. Notre casque, comme ceux de Vézeronce, de Châlons sur Saône et du Metropolitan Museum, est un casque burgonde, on peut l'affirmer pour tous par leur lieu de trouvaille. Celui de Vézeronce a été trouvé sur le lieu même de la bataille qui mit fin à l'autonomie burgonde et date dont exactement de 534. L'extrême parenté de ces casques entre eux nous autorise à les dater tous d'avant 534, tout en admettant qu'ils purent apparaître longtemps avant la fin du V<sup>e</sup> siècle.

Il ne faut d'ailleurs pas essayer de fixer plus exactement la date de fabrication ou d'utilisation de ces objets de parure militaire qui purent subsister pendant de très nombreuses années et passer de main en main avant de disparaître dans la tombe d'un chef.

Cette constatation d'ordre chronologique particulier, que de futures découvertes viendront peut-être étayer, peut avoir une importance considérable pour la chronologie de l'archéologie burgonde en général. Nous avons déjà remarqué<sup>36</sup> que les dates habituellement admises nous paraissaient trop tardives, créant ainsi une lacune d'un siècle dans l'art et l'archéologie de la Suisse occidentale.

Notre étude, dont le but est de faire connaître un document important de l'époque mérovingienne, ne peut apporter des conclusions définitives, mais nous espérons qu'elle contribuera à donner quelque clarté à cette période encore obscure qui marque la fin de la domination romaine et l'occupation burgonde en Suisse romande.

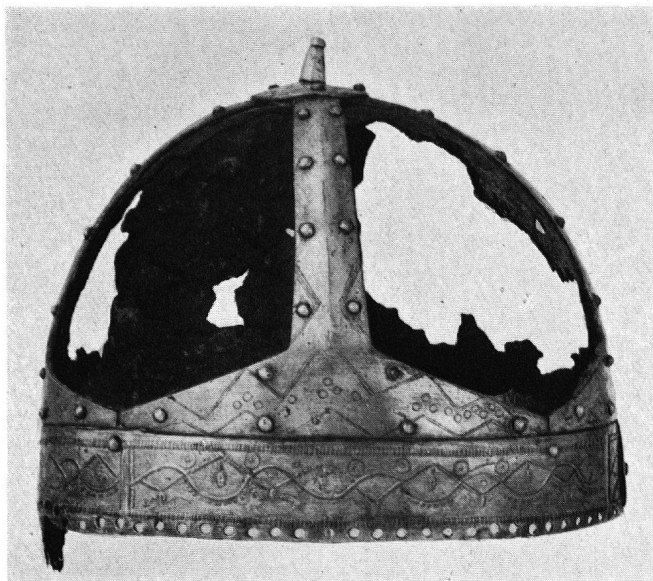
<sup>36</sup>) P. Bouffard, Nécropoles burgondes, p. 85.



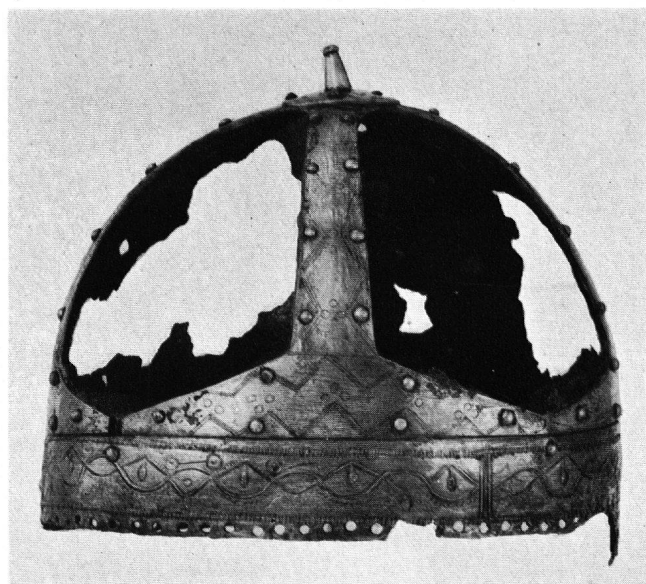
Phot. Musée national suisse

CASQUE À BANDEAUX DU LAC LÉMAN

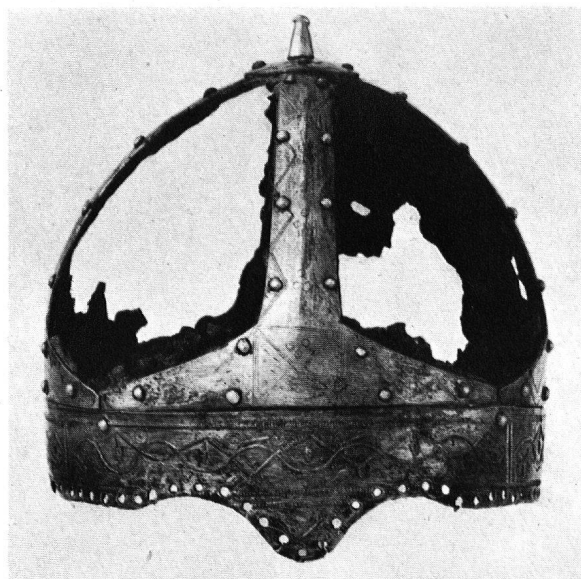
Musée national suisse à Zurich



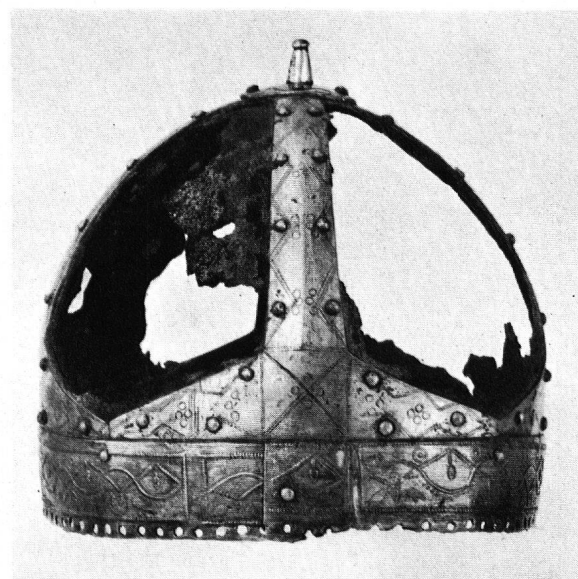
*a*



*b*



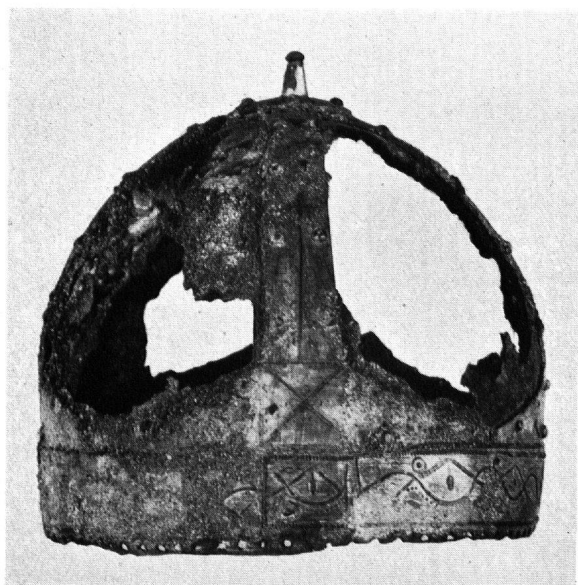
*c*



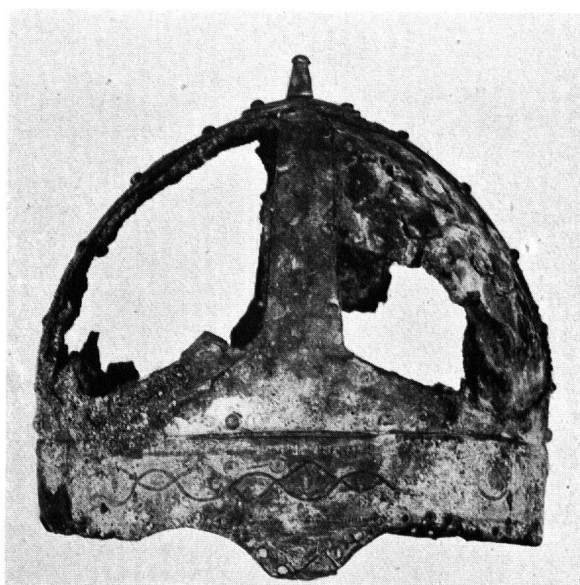
*d*

CASQUE À BANDEAUX DU LAC LÉMAN  
après la conservation – *a* côté gauche; *b* côté droit; *c* face; *d* dos

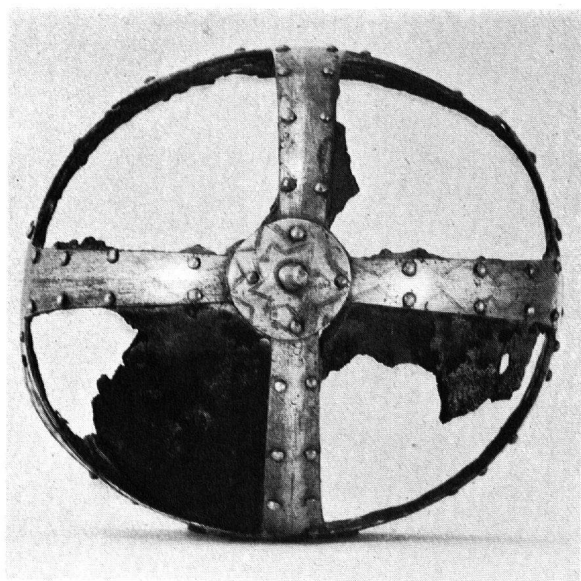
Phot. Musée national suisse



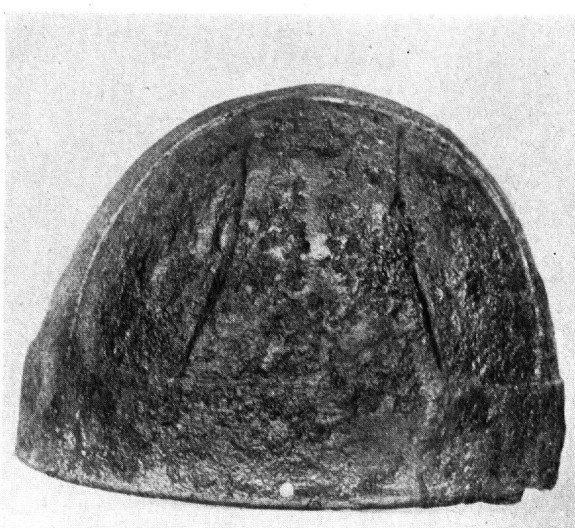
*a*



*b*



*c*

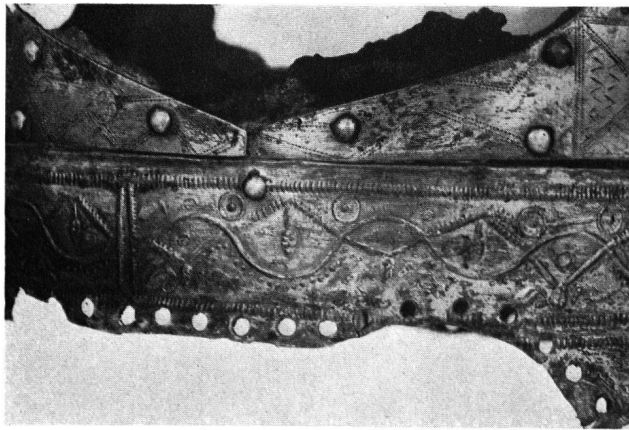


*d*

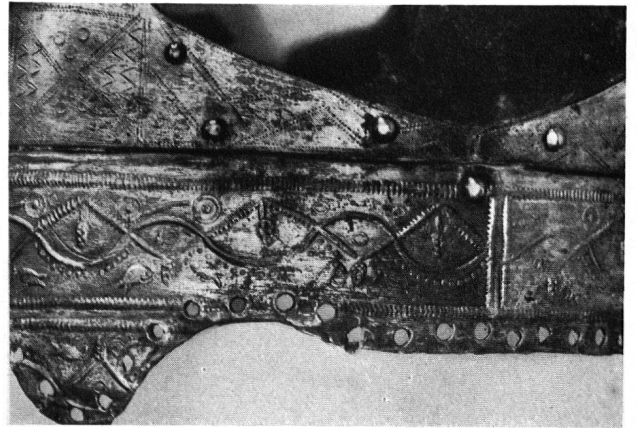
### CASQUES À BANDEAUX

*a-c* Casque du lac Léman au Musée national suisse; *a, b* avant la conservation; *c* après la conservation  
*d* Casque de Trivières

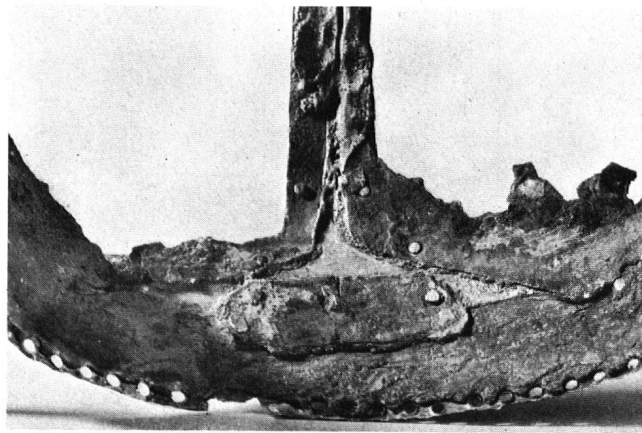
*a-c* Phot. Musée national suisse



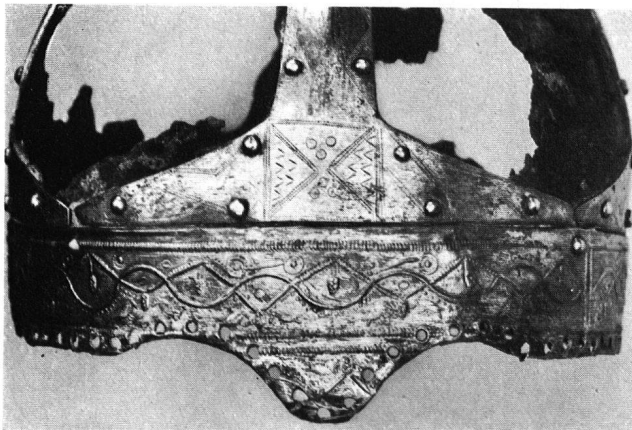
*a*



*b*



*c*



*d*



*e*

### CASQUES À BANDEAUX

*a-d* Casque du lac Léman; *a* et *b* détails du bandeau frontal, *c* détail de la construction, *d* bandeau frontal  
*e* Casque du Metropolitan Museum, New-York

*a-d* Phot. Musée national suisse



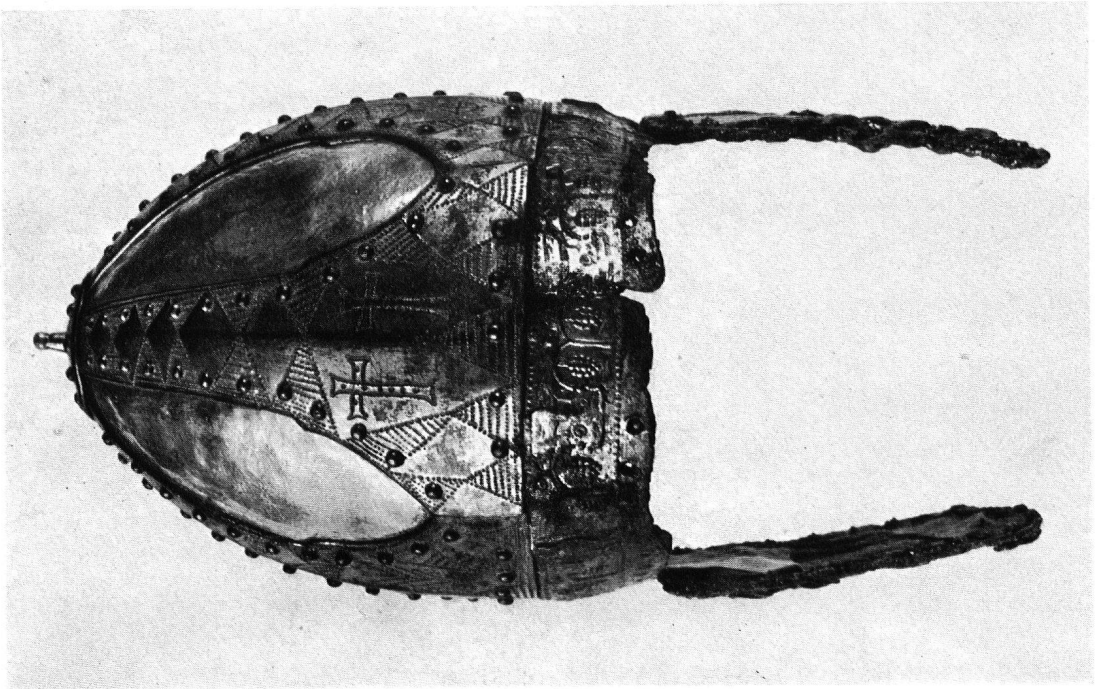
*a* Casque du Metropolitan Museum, New-York



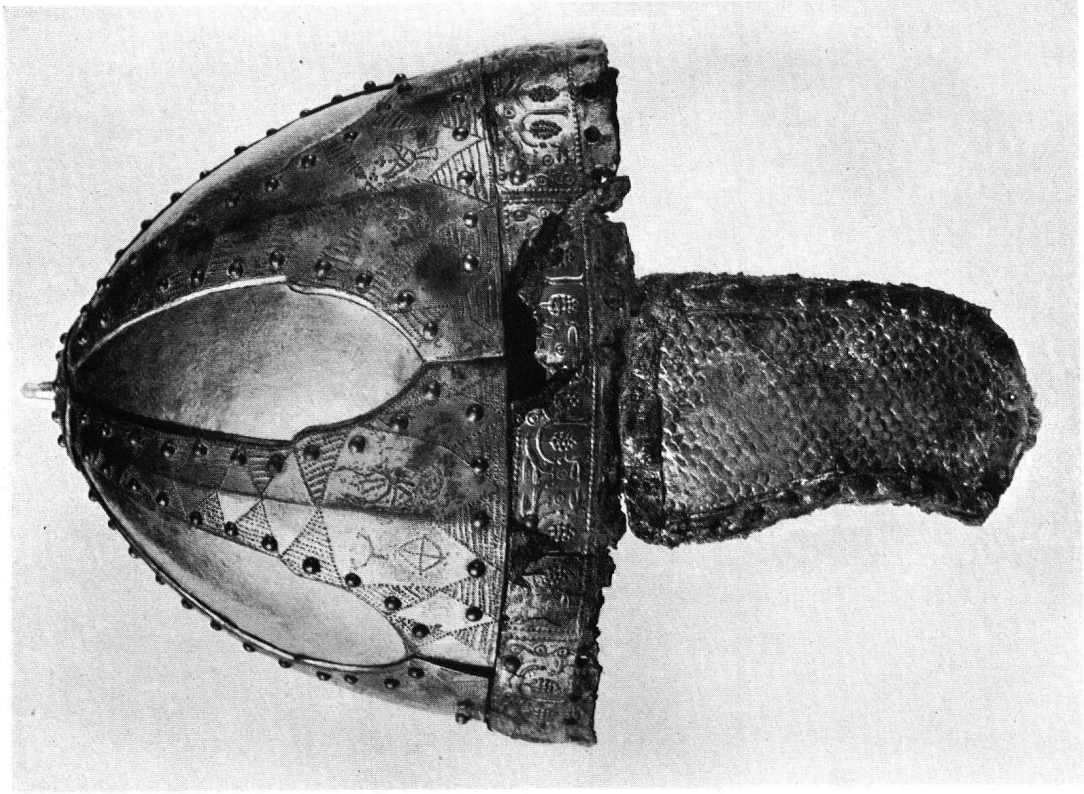
*b* Casque de Planig. Römisch-germanisches Zentralmuseum à Mayence

CASQUES À BANDEAUX





*a*



*b*

CASQUE À BANDEAUX DE PLANIG

Römisch-germanisches Zentralmuseum à Mayence – *a* face, *b* côté gauche